

Règlement Général des Jeux Concours réseaux sociaux (Instagram, Facebook et Tiktok) – Centre Commercial Polygone Béziers

1. Organisateur

Les jeux concours diffusés sur nos réseaux sociaux sont organisés par le **Centre Commercial Polygone Béziers**, situé 3 Carrefour de l'Hours, 34 500 Béziers, ci-après dénommé « l'Organisateur ».

2. Principe et Objet des Jeux Concours

L'Organisateur propose régulièrement des jeux concours gratuits et sans obligation d'achat sur ses comptes Instagram, Facebook et Tiktok officiels. Ces jeux peuvent permettre de gagner divers lots, tels que :

- **cartes cadeaux,**
- **consoles de jeux,**
- **produits ou services proposés par les enseignes du centre,**
- **autres dotations variées.**

Chaque jeu concours fait l'objet d'une publication spécifique précisant son lot.

3. Durée des Jeux

La **date de début** et la **date de fin** de chaque jeu concours sont indiquées directement dans la publication correspondante.

Le tirage au sort ou la désignation du gagnant a lieu à la date annoncée dans cette publication.

4. Conditions de Participation

Les jeux sont ouverts à toute personne physique résidant dans la **région de Béziers / Occitanie**, disposant d'un compte sur les réseaux conformes aux conditions d'utilisation du réseau social.

→ **L'âge minimum requis est celui imposé par les réseaux sociaux pour la création d'un compte.**

Les collaborateurs du Centre Commercial Polygone Béziers et de ses partenaires ne peuvent pas participer.

5. Modalités de Participation

Les modalités de participation sont précisées dans chaque publication. Elles peuvent inclure, sans s'y limiter :

- s'abonner au compte du centre commercial ;
- aimer (liker) la publication ;
- commenter la publication (ex. : inviter un ami) ;
- toute autre action décrite dans le post.

Une participation par personne est généralement acceptée, sauf indication contraire dans la publication.

Toute tentative de fraude (multiplication de comptes, automates, faux profils...) entraînera l'exclusion définitive du participant.

6. Désignation des Gagnants

Les gagnants sont désignés par **tirage au sort** ou selon la **méthode annoncée dans la publication**.

L'Organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification nécessaire concernant l'identité des participants ou la validité de leur participation.

7. Annonce des Gagnants

Les gagnants sont contactés par **message privé** après la fin du jeu.

Ils disposent d'un délai de **24 heures** pour répondre. Sans réponse dans ce délai, un nouveau gagnant pourra être désigné.

8. Retrait des Lots

Les lots sont à **retirer exclusivement sur place**, au Centre Commercial Polygone Béziers. Aucun envoi n'est prévu.

Le gagnant devra présenter une pièce d'identité lors du retrait.

Les lots sont **non échangeables, non transférables et non remboursables**.

Les gagnants disposent d'un délai d'un mois pour récupérer leur lot. Sans venue dans ce délai, un nouveau gagnant pourra être désigné.

9. Responsabilité

Les réseaux sociaux ne sont ni associés, ni sponsors des jeux concours du Centre Commercial Polygone Béziers.

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas :

- de dysfonctionnement du réseau social,
- de problème technique,
- de participation non reçue ou invalide.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler un jeu en cas de force majeure.

10. Protection des Données (RGPD)

Les données collectées dans le cadre des jeux concours sont limitées à ce qui est strictement nécessaire : pseudo réseaux sociaux, échanges en messages privés, nom et coordonnées pour le retrait du lot.

Ces données :

- sont utilisées uniquement pour la gestion du jeu ;
- ne sont pas vendues ni transmises à des tiers ;
- sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données. Une demande peut être adressée à : anais.socri@gmail.com

11. Acceptation du Règlement

La participation à un jeu concours implique **l'acceptation pleine, entière et inconditionnelle du présent règlement général**, ainsi que des règles spécifiques indiquées dans chaque publication.

12. Consultation du Règlement

Le présent règlement général est disponible gratuitement sur demande et peut être mis à disposition via un lien dans les publications ou la biographie du Centre Commercial Polygone Béziers.